



N° d'épreuve FFM — 534
 Moto-Club — lavoute 07800
 N° d'affiliation — 1005
 Date — 08/03/2020
 Lieu — Circuit des Gonnettes 07800
 Organisateur technique — ladreyt odile
 E-mail — odile.ladreyt@sfr.fr
 Téléphone — 06 16 02 06 21

31 JAN. 2020

MOTOCROSS
 MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — Duvert Phippe Licence : 214614
 Président du Jury ou Arbitre* — DOULLIER Liliane Licence : 248168
 Membre du Jury — Danonay Stéphane Licence : 126909
 Membre du Jury — Faugeron Amandine Licence : 199711
 Commissaire technique responsable — Laniel Christian Licence : 103745
 Responsable du chronométrage — Perret Bénédite Licence : 263476

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
moto 125cc	13 ans	13 ans	125cc 2t	45 €
motoMX1	15 ans	-	151cc à 500cc et +	45 €
moto MX2	13 ans	13 et +	100cc à 150cc et+	45€
Vétérans	38 ans	65 ans	toutes catégories	45€

Engagement :
 Site Internet — engagesports
 Contact — ligue Auvergne Rhone Alpes
 Téléphone — 04 75 55 22 50 E-mail — secretariat@lauraorg

Chronométrage :
 Location de transpondeur : oui non
 Tarif : 7€
 Caution :

Article 4 | Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 | Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 | Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical **Alain Touaiba**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Valence**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **20mn**

Article 7 | Le site de pratique
Accès :

Nom du site **circuit des Gonnettes**

Adresse **lavoulte 07800**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1600 mètres**

Largeur minimum de la piste **6 mètres**

Largeur de la grille **40 mètres**

Longueur de la ligne droite de départ **80 mètre**

Nombre d'OCP* **15**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : **1**

En manche : **1**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **27 /01 2020**

Cacheyk

M.C LA VOULTE
 chez Mme Ladreyt Odile
 57 rue Dr. L'Hermier
 26250 LIVRON

Visa de la Ligue

Date : **04 FEV. 2020**

LIGUE MOTOCYCLISTE
Auvergne-Rhône-Alpes
 Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
 26600 LA ROCHE DE GLUN
 TEL : 04 75 55 22 50

Visa de la FFM

Date :

Numéro :



FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM ——— 534
 Moto-Club ——— MC lavoulte 007800
 N° d'affiliation ——— 1005
 Date ——— 08/06/2020
 Lieu ——— Circuit des Gonnettes 07800
 Organisateur technique — ladreyt odile
 E-mail ——— odile.LADREYT
 Téléphone ——— 06 16020221

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date ——— 08/03/2020

Heure de début	Heure de fin	Déroulement		Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h00	19h30	Contrôle administis	<input type="checkbox"/>	Tous	
16h00	19h30	Contrôles techniques	<input type="checkbox"/>	Tous	
Dimanche					
6h30	8h00	Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	Tous	
6h30	8h00	Contrôles techniques	<input type="checkbox"/>	Tous	
8h15	8h27	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	125cc	
8h30	8h42	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	MX1	
8h45	8h56	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	MX 2 A	
9H00	9H12	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	MX 2 B	
9H15	9H12	Essais Libres I	<input type="checkbox"/>	Vétérans	
9h30	9h45	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	125cc	
9h50	10h00	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	MX1	
10H10	10h25	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	MX 2 A	
10H30	10h42	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	MX 2 B	
10h50	11h10	Essais Chronométrés	<input type="checkbox"/>	Vétérans	
11h 15		Manche I	<input type="checkbox"/>	125cc	15mn + 1T
		Repas	<input type="checkbox"/>		
13h00	13H15	Manche I	<input type="checkbox"/>	MX1	15mn +1T
13h25	13H45	Manche I	<input type="checkbox"/>	MX 2 A	15mn + 1 T
13h50	14h10	Manche I	<input type="checkbox"/>	MX2 Consolante	15mn +1T
14h15	14h30	Manche I	<input type="checkbox"/>	Vétérans	15mn +1T
		Entracte	<input type="checkbox"/>		
15h00	15h15	Manche 2	<input type="checkbox"/>	125cc	15 mn +1T
2515h	16h10	Manche 2	<input type="checkbox"/>	MX1	15mn + 1T

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date 08/03/2020

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h50	16h10	Manche 2 <input type="checkbox"/>	MX 2 A	15mn + 1T
16h15	16h 35	Manche 2 <input type="checkbox"/>	MX 2 Consolante	15mn +1T
17H00	1715	Finale <input type="checkbox"/>	15 cc, MX1,MX2	15 mn + 1T
17H25		Remise des Prix <input type="checkbox"/>		